



Service de Sécurité Incendie

Notre-Dame-de-Pontmain/Lac-du-Cerf

Offre d'emploi

Pompiers/pompières à temps partiel

Le service de sécurité incendie de N-D de Pontmain/Lac du cerf, est présentement à la recherche de personnes désirant faire partie de son équipe de pompiers à temps partiel.

Résumé des fonctions :

Sous l'autorité de son supérieur immédiat, le pompier est chargé de la lutte contre les incendies, c'est-à-dire de prévenir, combattre et éteindre les feux ainsi que de sauvegarder les personnes et les biens. Il doit exécuter rapidement, efficacement et selon les méthodes de travail établies, différentes tâches courantes relatives à l'entretien du matériel d'extinction et des biens du service. Le pompier doit aussi effectuer des activités de prévention et d'éducation du public et participer aux exercices pratiques.

Qualifications et exigences :

- Détenir ou s'engager à suivre la formation pompier 1, exigée par le **Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal. (Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c. S-3.4, a. 38))**
N.B : Cette formation est rémunérée.
- Être détenteur ou s'engager à détenir un permis de conduire classe 4A – véhicule d'urgence (**copie du permis exigée**).
Un permis incluant la classe 3 ou de l'expérience de conduite d'un véhicule lourd sera un atout.
- Être en bonne condition physique (tous les candidats devront subir un test médical).
- Réussir les épreuves de qualification, le cas échéant.

Lieu de travail : L'ensemble des territoires de N-D de Pontmain et Lac du cerf. Notre entraide peut occasionnellement être requise par les municipalités limitrophes.

Taux horaire : Le taux en formation est de 10.00\$/h, et après formation ; 16.50\$/h.

Conditions de travail : Selon le contrat d'embauche, aucun horaire de travail ou de minimum d'heures par semaine n'est garanti.

Inscription : Les personnes intéressées à cette fonction doivent contacter M. Robert Leclair, directeur du SSI au 819 660-2470.

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature.